

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### AGENDA

Publié le 05/05/25

## AUJOURD'HUI

### **Le Petit-Quevilly** **Scrapbooking (senior)**



Animations culture/loisirs pour les plus de 55 ans au CCAS. Tarif : 2 €.  
Inscription au 02 32 81 50 87.

## À VENIR

### **Le Petit-Quevilly**

#### **Atelier football**

Initiation sportive gratuite : atelier football. Organisé par l'association KF Football Académie. Tout public.  
Mercredi 7 mai de 15 h à 16 h 30, square Marcel-Paul.  
Infos : 06 98 05 39 33 ou  
kf.football.academie@gmail.com

#### **Fête du vélo**

Organisée par l'Office Municipale des Sports (OMS). Parcours, randonnées VTT, animations, jeux. Découverte du patrimoine locale. Samedi 10 mai à 9 h et à 18 h. Gratuit. Infos : petit-quevilly.fr

#### **Projection**

Projection d'un documentaire sur Hilaire Castelli. Animations culture/loisirs pour les plus de 55 ans.  
Inscription : 02 32 81 50 87.  
Médiathèque municipale François-Truffaut, jeudi 15 mai à 14 h.

Publié le 03/05/25

---

### **Le Petit-Quevilly**

#### **Initiation sportive**

Rendez-vous Plaine Kennedy pour du renforcement musculaire, de 14 h à 16 h. Organisé par l'association Indépendance gymnique. Tout public à partir de 18 ans. Gratuit.  
Infos : 06 59 29 24 04.

---

### **Le Petit-Quevilly**

#### **Atelier : les petits jeux**

##### **"Imagine all..."**

Vous aussi on vous dit souvent que vous êtes dans la lune. Tant mieux, cette séance est faite pour vous. Les jeux stimulant la créativité et l'imaginaire seront mis à l'honneur au cours de cette séance. En famille ou entre amis. Médiathèque municipale François-Truffaut, samedi 10 mai de 10 h 30 à 12 h. Infos : [petit-quevilly.fr](http://petit-quevilly.fr)

---



© Pierre Planchenault

**SPECTACLE**

## Reines parmi les reines

Elles sont six. Elles sont femmes. Unies, malgré leurs différences d'âge et d'origine, par une histoire commune. Une histoire qu'elles partagent avec des milliers d'autres femmes. Le spectacle *Royaume* est une histoire faite de moments marquants, parfois douloureux, qui ont jalonné leur existence. Des blessures encore à vif qui peinent à cicatriser. Ensemble, elles dansent la sororité et livrent une pièce aussi touchante que lumineuse.

**Petit-Quevilly, Théâtre de la Foudre,  
jeudi 22 et vendredi 23 mai à 20h.**



[cdn-normandierouen.fr](http://cdn-normandierouen.fr)

# Géos du Noir

## Levez l'encre

**Géos du Noir, c'est le nouveau festival du roman noir, européen et portuaire qui fait escale à Rouen du 23 au 25 mai pour sa première édition.**

Le roman noir en pleine lumière, c'est l'expérience que le festival Géos du Noir vous invite à vivre pendant trois jours de rencontres, de tables-rondes, de conférences, d'animations et d'expositions. Trente-et-un auteurs européens de polar et de roman noir et social seront présents. L'occasion d'aborder des thématiques aussi variées que les espaces et les topographies du polar, les crimes en série, le monde judiciaire, les cold cases... et de fêter le 120<sup>e</sup> anniversaire des aventures d'Arsène Lupin. Pour cette première édition parrainée par Michel Bussi, la ville portuaire invitée est Stockholm, ouverte sur une nature immense, à la fois désirable et anxiogène. Un décor, des ambiances, des récits et des intrigues portés par Anki Endvinsson, Maria Grund, Lina Bengtsdotter et Ulf Kvensler. Ce festival, c'est encore une manière d'interroger, de décortiquer et de découvrir toutes les géographies terrestres, humaines et criminelles tant il paraît évident, comme le souligne l'auteur Ian Manook, que « *l'environnement détermine le comportement des hommes.* » Géos du Noir se déploiera aussi dans les communes le 23 mai pour des rencontres organisées dans les bibliothèques et les médiathèques avec Caryl Ferey à Elbeuf, Ian Manook à Malaunay et Michel Bussi à Petit-Quevilly, Marie Ledun à Rouen et Céline Denjean à Maromme.

**À la Halle aux toiles à Rouen,  
les 24 et 25 mai.  
Accès libre.**



Le programme complet sur  
[www.festivalgeosdunoir.com](http://www.festivalgeosdunoir.com)

## Paris-Normandie

### Football – National : le maintien en National attendra pour QRM, battu par Versailles

Transparent, en particulier durant la première mi-temps, Quevilly Rouen Métropole a logiquement chuté, au stade Robert-Diochon, face à Versailles (1-3), vendredi 2 mai 2025.



Kayne Bonnevie a été abandonné par sa défense, notamment en première mi-temps - Photo Stéphanie Péron

*Par Grégory Caru-Thomas*

Publié: 2 Mai 2025 à 21h41

Il faut croire que QRM n'avait pas tiré les leçons de la claque reçue la semaine précédente à Concarneau (5-1, 31e j.). Non. Vendredi 2 mai 2025, face à Versailles, les Métropolitains ont commis les mêmes erreurs. Et celles-ci ont logiquement eu, pour eux, les mêmes effets (défaite 3-1). Trop permissifs en défense, ils se sont lourdement inclinés contre Versailles. Une défaite d'autant plus frustrante que si Njiké et ses partenaires avaient obtenu un résultat positif contre les Franciliens, ils auraient assuré leur maintien dès ce vendredi soir.

Au lieu de ça, il va donc leur falloir encore batailler. Ou plutôt, ils vont devoir se battre car, contre le FCV, ce n'est pas ce qu'ils ont fait. Tout spécialement en première mi-temps, période durant laquelle ils ont tout bonnement coulé. Certes, les Jaune et Rouge auraient pu ouvrir la marque suite à un centre de Diallo malencontreusement détourné en direction de son but par Calvet (8e) mais le cuir est venu mourir dans le petit filet.

#### Trois buts encaissés en sept minutes...

Ensuite ? Plus rien... Enfin, plus rien côté normand. Trop passifs, les hommes de Carré ont laissé Versailles prendre le contrôle des opérations et, après que Bonnevie se soit fait peur sur un dégagement contré par Baghdadi (11e), le meilleur buteur du FCV a marqué. Parfaitement servi en profondeur par Renaud, il a gagné son duel face au portier quevillais (0-1, 20e). Le début de la fin pour QRM.

Derrière, Odzoumo, au terme d'une magnifique action collective côté droit, a doublé la mise (0-2, 23e) puis Situmona, du bout du pied, a plié le match (0-3, 27e). Le tout en sept petites minutes. L'addition aurait pu être plus salée encore pour les Métropolitains si Bonnevie, abandonné par sa défense, n'avait pas repoussé deux nouveaux essais de l'intenable Baghdadi (41e, 44e).

0-3, à la pause, difficile de faire pire, mais plus encore que le résultat, c'est la manière dont se sont comportés les Quevillais qui a laissé à désirer. Coups de pied arrêtés mal frappés, passes mal ajustées, aucune agressivité dans les zones de vérité et, surtout, aucune rébellion avant que l'arbitre ne renvoie tout le monde aux vestiaires. Vestiaires que QRM a logiquement regagnés sous les sifflets.

### **Versailles trouve le poteau puis la barre**

On se doute qu'à la pause David Carré, l'entraîneur normand, en plus des deux changements effectués, a dû bouger sa troupe, mais cela n'a pas vraiment eu l'effet escompté. Au contraire même puisque, suite à un corner, le tir de Baghdadi a été détourné sur son poteau par un défenseur (48e) puis c'est Ben Brahim, qui de vingt mètres, a trouvé la barre (50e) !

Et QRM dans tout ça ? Si l'on excepte les tentatives de Cissé (55e) et Adekalom (77e), rien à signaler. Le désert jusqu'à ce que Dede Lhomme ne réduise la marque en fin de match (1-3, 85e). Un sursaut d'orgueil bien trop tardif pour échapper à la défaite. Pour QRM, le maintien attendra donc encore un peu. Une semaine au moins...

### **Au Petit-Quevilly, Versailles bat QRM 3 à 1 (3-0)**

**Arbitre** : M. Chamel.

**Spectateurs** : 800 environ.

**Buts pour QRM** : Dede Lhomme (85e) ; **pour Versailles** : Baghdadi (20e), Odzoumo (23e), Situmona (27e).

**Avertissements à Versailles** : Altikulac (17e), Raux (90e+2).

**QRM** : Bonnevie – Sylva (Pionnier, 46e), Owusu, Cissé, Dede Lhomme, Diallo – Njiké (cap.), Bouekou (Tshipamba, 46e) – Leborgne – Fortuné (Adekalom, 74e), Dali-Amar.

**Entraîneur** : David Carré.

**VERSAILLES** : Raux – Tchato, Calvet, Moussadek, Altikulac (El Hriti, 74e) – Ben Brahim (Basque, 74e), Mendes Correia, Renaud, Situmona (Chadet, 86e) – Odzoumo (Santini, 28e), Baghdadi (cap.) (Gaval, 86e).

**Entraîneur** : Jordan Gonzalez.

## Paris-Normandie

### Football – QRM : « On ne peut pas jeter un match en six minutes », peste David Carré

David Carré, le coach de QRM, était légitimement déçu après la défaite de sa formation face à Versailles (1-3), vendredi 2 mai 2025.

*Par Grégory Caru-Thomas*

Publié: 3 Mai 2025 à 09h47

Plus encore que le résultat (défaite 3-1), c'est la manière dont s'est comportée son équipe, notamment en première période, qui a agacé [David Carré](#).

*« L'entame de match n'est pas flamboyante, mais elle est correcte, juge le technicien de QRM. Il suffit d'un petit grain de sable dans la mécanique pour prendre trois buts en six minutes, ce qui est incroyable. »* Là, « vous vous demandez comment ça va finir. »

#### **« La mi-temps a été salvatrice pour rappeler les valeurs du club »**

Eh bien, ça s'est logiquement terminé par un revers, et ce même si durant le second acte les Métropolitains ont réagi. « *La mi-temps a été salvatrice pour rappeler les valeurs du club, insiste-t-il. On a fait une deuxième mi-temps plus cohérente, l'adversaire a aussi reculé.* » Cependant, « *on ne peut pas jeter un match en six minutes, ce n'est pas possible.* »

## SANTÉ

# Les Normands parmi les champions de la vaccination

La région Normandie présente les couvertures vaccinales parmi les plus élevées de la France hexagonale. Cependant, il est toujours possible de mieux faire.

### LES ADULTES À LA TRAÎNE

Chez les nourrissons, la couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole au moins 1 dose est élevée (94,8 %), elle est de 88,7 % pour le schéma complet.

Chez les enfants et les ados, la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est de 86,2 % pour le rappel recommandé à 6 ans et à 79,4 % pour celui recommandé entre 11 et 13 ans. Pour la classe d'âge 15-19 ans, 56,9 % des adolescents étaient vaccinés contre les méningocoques C. Cette couverture reste nettement inférieure à l'objectif de 95 %. Concernant les adultes, seuls

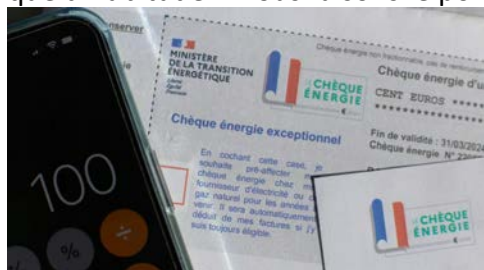
62,5 % d'entre eux sont à jour du rappel vaccinal contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 25 ans et moins d'un adulte âgé de 50 ans sur deux (46,7 %) sont à jour de celui recommandé à 45 ans.

Pour les plus de 65 ans, les couvertures vaccinales sont globalement insuffisantes. En effet, seuls 57,7 % sont vaccinés contre la grippe alors que l'objectif est de 75 %.

## Paris-Normandie

### Prix du gaz, prestations sociales revalorisées et chèque énergie : ce qui change le 1er mai 2025

Revalorisation des prestations sociales, prix du gaz et chèque énergie qui arrivera plus tard que d'habitude... Nous faisons le point sur ce qui change le 1er mai 2025.



Ce qui change le 1er mai 2025 - Frédéric Massard - stock.adobe.com

Par Camille Bronchart

Publié: 1 Mai 2025 à 09h50

#### > Revalorisations des minimas sociaux

Le 1er avril, de nombreux minimas sociaux ont été revalorisés de 1,7 %. Du côté des prestations sociales, sont concernées : le Revenu de solidarité active (RSA) ; l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ; l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ; l'aide universelle d'urgence ; l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP) et la prime d'activité.

La base mensuelle de calcul des allocations familiales a également été revalorisée de 1,7 % et cela impacte notamment les allocations familiales, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ; l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ; le complément de libre choix du mode de garde (CMG).

Si cette revalorisation est survenue le 1er avril, elle se verra de façon progressive sur les comptes des ménages, en fonction des prestations sociales. Par exemple, l'allocation de rentrée scolaire est généralement versée durant l'été. Toutefois, de nombreuses revalorisations seront visibles dans les virements arrivants sur les comptes des ménages les plus modestes le 5 mai, parmi lesquelles le RSA ou encore l'AAH.

#### > Chèque énergie

Alors qu'il est généralement envoyé aux ménages éligibles en avril ou en mai, les contribuables devront cette année prendre leur mal en patience avant de recevoir leur chèque énergie puisqu'ils ne seront, cette année, pas envoyés avant le mois de novembre.

Comme le rappelle le ministère de l'Économie, le chèque énergie est un dispositif, généralisé en 2018 pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie, et est versé sous conditions de ressources pour aider les ménages les moins aisés à régler leurs factures liées à la consommation d'énergie. En 2024, son montant variait en 2024 entre 48€ et 277€ en

fonction des revenus et de la composition des foyers. Les montants qui seront distribués en 2025 n'ont, pour l'instant, pas été précisés : « *Les critères d'éligibilité pour la campagne 2025 sont en cours de définition* », précise d'ailleurs le site du chèque énergie.

#### **> Prix du gaz**

Depuis le 30 juin 2023, et la fin des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) publie, chaque mois, ses prix repère de vente de gaz naturel pour les consommateurs résidentiels. « *Ce prix repère, publié à titre indicatif et de façon mensuelle, comporte un prix d'abonnement et un prix du kilowattheure* », précise le CRE.

En mai 2025, pour l'eau chaude et la cuisson, le prix moyen du kWh est de 0,14512€ TTC. Pour le chauffage, le prix moyen est à 0,11619€ TTC. Les prix sont en légère baisse par rapport à avril 2025 : puisqu'il fallait compter 0,15305€ TTC en moyenne par kWh pour la cuisson et l'eau chaude, et 0,12412€ TTC le kWh pour le chauffage.

#### **> Cotisations patronales**

Il va y avoir du changement du côté des cotisations patronales, qui vont légèrement baisser pour les employeurs. « *En tant qu'employeur, vous pouvez bénéficier d'une réduction de charges sur les rémunérations de vos salariés* », détaille le ministère de l'Économie sur son site. Et de préciser : « *Cette réduction concerne certaines de vos cotisations patronales et varie en fonction de votre effectif et de la rémunération de votre salarié* ».

Au 1er mai, le coefficient de réduction générale pour les salariés passe de 0,3194 à 0,3193 pour les entreprises de moins de 50 salariés ; et de 0,3234 à 0,3233 pour les entreprises de 50 salariés et plus.

Par ailleurs, à compter du 1er mai, la cotisation patronale pour l'assurance chômage va également baisser et passer de 4,05 % à 4 % du salaire brut.

## Le Monde

### Face aux déserts médicaux, des élus locaux s'engagent en faveur d'une régulation de l'installation des médecins

Dans un texte publié dans « La Tribune Dimanche », 1 500 élus appuient la proposition de loi du socialiste Guillaume Garot, qui revient en séance à l'Assemblée nationale le 6 mai. De nombreux édiles estiment que la concurrence pour attirer des praticiens est délétère.

Par [Camille Stromboni](#)

Publié aujourd'hui à 08h37



Lors d'une manifestation de médecins et d'internes pour protester contre la proposition de loi visant à résoudre le problème des déserts médicaux, à Paris, le 29 avril 2025. ABDUL SABOOR/REUTERS

Voilà plusieurs années que les élus locaux s'en émeuvent : ils sont en première ligne face au désarroi de leurs concitoyens subissant des difficultés d'accès aux soins, mais se retrouvent largement impuissants sur cette compétence de la santé qui leur échappe. Nombre d'entre eux n'hésitent plus à en appeler à des mesures plus radicales : dans un texte publié dans *La Tribune Dimanche* du 4 mai, 1 500 ont apporté leur soutien à la proposition de loi du député socialiste de la Mayenne Guillaume Garot visant à lutter contre les déserts médicaux.

La proposition législative, dont l'examen va reprendre à l'Assemblée à compter du 6 mai, porte une mesure inflammable, honnie des médecins : la mise en place d'une régulation de l'installation des professionnels sur le territoire (une arrivée conditionnée à un départ en zone surdotée). « *Elus de terrain, attachés à la promesse républicaine de la santé pour tous, nous appelons l'ensemble des députés à voter cette loi indispensable* », exhortent-ils. « *Il n'existe pas de "solution miracle", à plus forte raison parce que notre démographie médicale continuera à se dégrader jusqu'en 2030. C'est la raison pour laquelle nous avons le devoir d'agir, avec tous les leviers à notre disposition* », font-ils valoir.

Chez les élus confrontés à une offre de soins qui se dégrade, de nouveaux modes d'action ont émergé ces derniers mois, pour tenter d'interpeller l'Etat. Le maire de Plouëc-du-Trieux (Côtes-d'Armor), et président de l'agglomération Guingamp-Paimpol, Vincent Le Meaux, a ainsi signé un arrêté inédit à l'été 2024, comme plus d'une cinquantaine d'édiles du département. Soulignant les « *troubles à l'ordre public* » suscités par « *une offre sanitaire*

*manifestement insuffisante », ces maires ont sommé l'Etat de mettre en place un « plan d'urgence d'accès à la santé ».*

L'acte réglementaire a été contesté pour illégalité par la préfecture et annulé en mars par le tribunal administratif de Rennes, rapporte l'édile, qui soutient sans hésitation cette hypothèse clivante d'une contrainte à l'installation pour les médecins. *« Quand on choisit d'être médecin, on choisit de servir les citoyens, estime M. Le Meaux. On sait qu'il y a aujourd'hui un gros problème de santé publique, donc c'est une question d'éthique républicaine. »*

### **« Quelques bouffées d'oxygène »**

*« Tout est au point mort, on reste méprisé, regrette M. Le Meaux. On nous appelle pour financer le déficit des centres de santé des hôpitaux, l'installation des médecins dans les maisons médicales, le tutorat des jeunes pour les études de médecine, leur logement... on a seulement la compétence pour payer, mais on n'a pas le droit au dialogue. »* La situation semble encore s'aggraver, avec une fermeture définitive de la maternité de Guingamp qui paraît de plus en plus probable, rapporte-t-il : *« On est au bout du rouleau. »*

Patricia Granet-Brunello, maire de Dignes-les-Bains, a pris à l'été 2024 un arrêté similaire, comme une trentaine de maires des Alpes-de-Haute-Provence, alors que son service d'urgences craquait. Elle l'a retiré depuis : *« Nous avons eu des réponses, des choses imminent »,* salue-t-elle. Une mission aux urgences du département est menée par François Braun, l'urgentiste et ex-ministre de la santé, envoyé par l'Agence régionale de santé pour trouver des solutions. La médecine de ville s'est aussi mobilisée et une maison médicale de garde le week-end vient d'ouvrir en mars. *« Tout n'est pas parfait, mais il y a quelques bouffées d'oxygène. »*

A contre-courant de nombreuses voix de sa profession – l'élue de centre gauche est médecin allergologue, M<sup>me</sup> Granet-Brunello estime que la question de la coercition doit être posée, au moins *« pour une certaine période »*, le temps que la situation s'améliore, d'ici à 2050, pronostique-t-elle. *« Pourquoi serait-ce la seule profession de santé à ne pas être régulée, interroge-t-elle, citant les pharmaciens, les dentistes, les infirmiers. Il n'est pas normal que les municipalités, les collectivités se retrouvent aujourd'hui en concurrence, à vendre leur territoire et à dépenser autant d'énergie pour faire venir des médecins. »*

### **« C'est la compétence de l'Etat »**

Dans la commune de Decize, dans la Nièvre, l'un des premiers déserts médicaux du pays, la maire socialiste, Justine Guyot, s'est lancée dans un autre type d'arrêté, en octobre 2024, repris par plusieurs dizaines de maires de son territoire pour interpeller les pouvoirs publics : elle a ainsi décidé d'*« interdire »* à ses concitoyens de tomber malades. Avant de monter, pendant une journée de novembre, un *« hôpital de campagne »* un peu particulier, réunissant des médecins à diplômes hors Union européenne – ces *« Padhue »*, selon l'acronyme en vigueur – pour défendre la cause de ces praticiens en difficulté pour obtenir leur autorisation d'exercice.

Chez elle, outre les fermetures répétées aux urgences, qui ont donné lieu à des « *dramas* », insiste-t-elle, évoquant un arrêt cardiorespiratoire qui n'a pu être pris en charge dans un délai convenable, elle ne compte plus que deux médecins généralistes, et presque plus de spécialistes dans sa ville de 5000 habitants, hormis un ophtalmo, bientôt en retraite. « *La situation est de pire en pire, on ne peut pas attendre encore dix ans*, dit-elle. *On construit une maison de santé... mais il faut une solution globale, et c'est la compétence de l'Etat.* » Pour la jeune femme de 33 ans, il faudra, « *tôt ou tard* », passer par une régulation à l'installation des médecins. « *C'est un peu contre la doctrine libérale, mais il faut que tous les Français puissent être soignés* », dit-elle.

Ces positionnements d'élus ne font pas, néanmoins, l'unanimité, selon Frédéric Chéreau, vice-président Santé de l'Association des maires de France, pour sa part favorable à la régulation inscrite dans la proposition de loi Garot. « *Sur cette notion de coercition, il n'y a pas de consensus*, admet le maire de Douai (Nord). *Une partie des élus y est favorable, une autre y est opposée, que ce soit par philosophie ou par crainte d'un effet contre-productif de la mesure.* » Si les élus de gauche, comme lui, y sont souvent plus ouverts et ceux de droite plus opposés, les lignes de fracture ne rejoignent pas strictement celle des familles politiques, constate-t-il.